

25 AVRIL 2019 TOUL TRES RENCONTRES CYBERSECURITE CYBERSECURITE

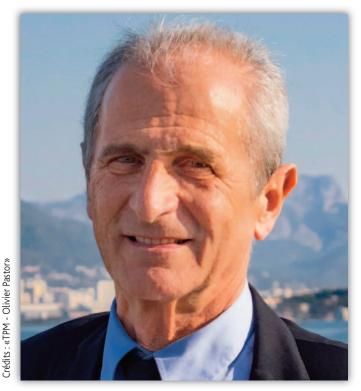
#RCYBERSUD #TDFCYBER2019



DOSSIER PARTICIPANT

RCYJERSUD TOULON 25 avril 2019





En 2018, le magazine l'Express classait Toulon comme 10ème ville au niveau national où il fait bon entreprendre. Cette consécration se fonde sur des éléments aussi objectifs qu'une rénovation urbaine de qualité, des équipements sportifs et culturels de premier plan, de grands projets d'urbanisme, une ville où il fait bon vivre et, bien sûr, une vitalité économique certaine dans un environnement sécurisé en raison de la présence de la Marine depuis près de quatre siècles.

Stabilité, efficacité, compétitivité et réussite sont bien sûr liées : une entreprise, quelle que soit sa taille, a besoin de prévisibilité et de sécurité pour se développer.

C'est précisément ce qu'offre la ville de Toulon, récemment encore labelisée communauté French Tech ainsi que sa Métropole

Édito

Toulon Provence Méditerranée tournée vers le maritime, le naval, la Défense, le numérique et le digital.

Une communauté numérique d'ailleurs structurée depuis des années autour du réseau 43-117 et accompagnée par notre agence de développement économique métropolitaine TVT Innovation nous permet de disposer de startups innovantes, célébrées au CES de Las Vegas ou au salon Vivatech! C'est une grande fierté pour notre territoire.

Dans ces conditions, résolument tourné vers l'avenir, il était donc naturel, en lien avec le Cybercercle, que nous vous recevions aujourd'hui à Toulon pour vous accompagner dans vos réflexions et stratégies en matière de cybersécurité, en lien avec des spécialistes nationaux et locaux, pour vous aider à affronter les questions que soulève la nouvelle économie, pleine de potentialités mais aussi d'interrogations et de risques dans un monde instable et globalisé.

Cette journée vous permettra ainsi d'étudier le cadre réglementaire français et européen de la sécurité numérique ainsi que les grands enjeux avant d'approfondir, sous forme d'ateliers thématiques, des réponses précises aux interrogations que vous vous posez légitimement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée de travail et un bon séjour dans notre belle ville de Toulon qui saura vous accueillir et vous accompagner dans votre développement si vous n'avez pas encore la chance d'y être établi.

Hubert Falco- Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée Maire de Toulon-Ancien Ministre





PROGRAMME

8 heures 30 : Ouverture de l'accueil et de l'espace de rencontres autour d'un accueil café

9 heures : Ouverture de la journée

- Mot de bienvenue de **Bénédicte PILLIET**, Présidente du CyberCercle
- Hervé STASSINOS, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Maire du Pradet représentant d'Hubert FALCO, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Yannick CHENEVARD, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, Vice-président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Françoise BRUNETEAUX, Vice-présidente de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge de l'économie numérique et des nouvelles technologies
- Serge JACOB, Sous-préfet hc, Secrétaire général de la Préfecture du Var représentant de Jean-Luc VIDELAINE, Préfet du Var

9 heures 30 : Première Table Ronde

Quels impacts pour les acteurs publics et privés des territoires du cadre réglementaire français et européens de la sécurité numérique ? Quelles obligations ? Quelles actions et coopérations à mener ?

Animateur : **Stéphane MEYNET**, Président, CERTitude NUMERIQUE – senior-advisor, CyberCercle

- Sereine MAUBORGNE, Députée du Var
- Hervé STASSINOS, Maire, Le Pradet Vice-président, Métropole de Toulon Provence Méditerranée
- **Jérôme GORIN**, Ingénieur expert en technologies de l'Information, Service de l'expertise technologique, CNIL
- Jean LARROUMETS, Président, CLUSIR Toulon

10 heures 30 : Pause-café dans l'espace de rencontres-démonstrations-networking

11 heures: Intervention

Présentation de l'étude du GROUPE LA POSTE :

« Services numériques aux citoyens : où en sont les collectivités territoriales ? »

Dr Michel DUBOIS, Chef du pôle expertise cybersécurité, Direction de la Cybersécurité du Groupe, Direction de la Sécurité globale du Groupe, Groupe LA POSTE

Nicolas PASTOR, Responsable des études et de l'ingénierie de projets, Direction du Développement territorial, Groupe LA POSTE

11 heures 20 : Deuxième Table Ronde

Quels enjeux de sécurité numérique pour le milieu maritime ?

Animateur : **Bénédicte PILLIET**, Présidente, CyberCercle

• Philippe VITEL, Vice-président de la Région SUD, chargé de l'identité régionale, des traditions et des relations entre la Défense et la Région

Retrouvez les biographies des intervenants sur notre site cybercercle.com

- ▶ Capitaine de Frégate Eric HERVELEU, commandant du Centre Support Cyberdéfense, Marine Nationale
- ▶ Lieutenant de Vaisseau Caroline REMBERT, Officier Cyber, Préfecture Maritime de la Méditerranée
- ▶ Bruno BENDER, Comité France Maritime
- ▶ Commissaire en chef Christian LHERIAU, correspondant BITD Navale, DGA
- ▶ Jean-Manuel ERADES, Directeur des programmes cybersécurité, NAVAL GROUP
- ▶ Christophe AVELLAN, Directeur Adjoint, Pôle Mer Méditerranée

12 heures 40: Intervention

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR: présentation du dispositif national au service des acteurs des territoires **Jérôme NOTIN**, directeur général, cybermalveillance.gouv.fr

13 heures : Pause déjeuner - cocktail déjeunatoire

14 heures 30 : Ateliers de travail fermés

- ▶ La cybersécurité des collectivités territoriales, des données aux infrastructures de smart city territoires intelligents : enjeux, réglementation et bonnes pratiques
 - Hervé STASSINOS, Maire du Pradet, Vice-président de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée
 - Marco CAMPAGNA, informaticien, Direction des Ressources Numériques Mutualisées, Métropole Toulon Provence Méditerranée
 - Nicolas PASTOR, Responsable des études et de l'ingénierie de projets, Direction du Développement territorial, Groupe LA POSTE
 - Xavier LAFAURE, Président, Alcatraz
- La cybersécurité dans le secteur de la santé atelier organisé sous l'égide du ministère des solidarités et la santé
 - Stéphane MEYNET, Président, CERTitude NUMERIQUE senior-advisor, CyberCercle
 - Josy CHAMBON, Directrice de l'IFPVPS, Institut de formation public varois des professions de santé.
 - Thierry JARDIN, Vice-président, CLUSIR Toulon

La sécurité numérique et le monde maritime

Préparation à la planification d'un exercice de cyberdéfense à Toulon pour les acteurs civils du milieu maritime – atelier organisé par la Marine Nationale

- Capitaine de Frégate Eric HERVELEU, commandant du Centre Support Cyberdéfense, Marine Nationale
- Bruno BENDER, Comité France Maritime
- Bruno LOSSI, Directeur Adjoint, Pole Mer Méditerranée
- Philippe VITEL, Vice-président de la Région SUD
- Sécurité numérique et Innovation (IOT, IA, Blockchain)
 - Dr Michel DUBOIS, Chef du pôle expertise cybersécurité, Direction de la Cybersécurité du Groupe,
 Direction de la Sécurité globale du Groupe, Groupe LA POSTE
 - **Jérôme GORIN**, Ingénieur expert en technologies de l'Information, Service de l'expertise technologique, CNIL
 - Luc PERNET, Responsable Régional PACA, Digital Security
 - Stéphane VERA, Directeur, titulaire de la Chaire IoT, ISEN Yncréa Méditerranée
- ▶ Le multi media serious games, youtube au service de la sensibilisation à la sécurité numérique sécurité économique
 - **Thibault RENARD**, Responsable Prospective et Anticipation du risque numérique, Pôle Data & Etudes, CCI France senior advisor, CyberCercle

16 heures 30 : Retex des ateliers par les animateurs en plénière

17 heures 30 : Goûter de clôture dans l'espace de rencontres-démonstrations

LA MÉTROPOLE VEUT FAIRE CROÎTRE SON ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

Extrait du magazine Objectif Toulon Provence Méditerranée – décembre 2018 - Par Rémy Mario

En cœur de ville de Toulon et dans plusieurs pôles de l'agglomération, la Métropole a réussi, en rassemblant étudiants, chercheurs et start-up, à créer des conditions très favorables au développement de l'innovation et du numérique. Un écosystème qu'elle veut renforcer.

« Un écosystème numérique existe à Toulon et dans le Var depuis de nombreuses années. Il s'y est installé et a grandi. Nous avons longtemps manqué de visibilité. Mais nous avons des ambitions fortes pour jouer sans complexe notre carte entre les deux autres métropoles de la région, Marseille et Nice, lance Benoît Pelletier, conseiller municipal de la ville de Toulon, délégué au numérique et co-président de la French Tech Toulon. Ici, le développement de la chaine de l'innovation et l'ouverture aux technologies du futur ont pris la forme originale d'un rassemblement d'une communauté d'acteurs publics et économiques, d'enseignants et de chercheurs dans une association dédiée, Toulon var Technologies (TVT) Innovation.

Depuis 1988 et la création de «Toulon Var Technopôle », sa première dénomination, elle œuvre à l'émergence et à la construction de cet écosystème, porteur de développement à long terme pour le territoire.

Et trois décennies plus tard, le chemin parcouru, en matière d'accompagnement de start-up et de jeunes entreprises, d'animation de réseaux et de filières, est considérable. Avec des success stories comme celle d'Optis, qui est devenue une référence internationale en matière de prototypes virtuels, grâce à ses solutions de simulation de la lumière et de la vision humaine. Elle a été accompagnée dès sa création, en 1989, par TVT Innovation.



L'écosystème intégré à la French Tech

En plein cœur du quartier numérique de Toulon, TVT Innovation offre un espace de coworking («Le 6 »), un espace de médiation créative («La Cantine by TVT Innovation»), un laboratoire de prototypage, labellisé par le Massachusetts Institute of Technology. On y travaille aujourd'hui sur la transmission de données numériques par le Lifi, une alternative de demain au Wifi, par la lumière Led. «Sur ce territoire, notre force, c'est la proximité dans une métropole à taille humaine. Ici tout le monde se parle, acteurs économiques ou chercheurs. Il n'y a pas de cloisonnement entre université, écoles d'ingénieurs et écoles de commerce », affirme Patrick Valverde, directeur général de TVT Innovation.

Le point d'orgue de cette montée en puissance de «Toulon Ruche Digitale », l'écosystème toulonnais et varois (7 000 entreprises, 15 000 emplois, 2 500 étudiants formés au numérique chaque année), a été son intégration en 2016 dans le dispositif national de la French Tech.

Une nouvelle reconnaissance du travail effectué après la mise en place du Pole Mer Méditerranée en 2005, aujourd'hui basé à Ollioules, et dont TVT Innovation est l'un des acteurs.

De nouveaux étudiants en Centre-Ville

Aujourd'hui, la stratégie de la Métropole dans le numérique est de faire grandir cet écosystème au cœur de la capitale varoise, mais aussi de réussir à l'internationaliser. En s'appuyant tout d'abord sur la fonction universitaire de la ville-centre. En 2014, un bâtiment totem, trois « plots » signés Nicolas Michelin, est venu renforcer le campus de la Porte d'Italie qui accueille désormais 1 500 étudiants. Le pôle de formation dédié au numérique (UFR Ingémédia, plateforme Télomédia, etc...) a été l'un des bénéficiaires de cette extension.

A la rentrée 2019, c'est le « Quartier de la connaissance et de la créativité » conçu par Corinne Vezzoni, sur le site de Chalucet qui va accueillir de grandes écoles (l'Ecole supérieure d'art et de design, la Kedge Business School) mais aussi de nouveaux espaces numériques de TVT Innovation. « En lien avec la Métropole, nous allons installer dans ce lieu un espace partage pour de la formation, qu'elle soit délivrée par l'université, les écoles d'ingénieurs ou les instituts de recherche. C'est une réelle innovation dans le domaine de l'enseignement supérieur », ajoute Patrick Valverde.



Cap sur la promotion économique

En complément de la reconquête du centre ancien de Toulon, TPM veut faire du cœur de ville un espace très attractif pour le numérique. «Nous voulons donner la possibilité aux jeunes diplômés de développer leurs projets sur place, dans un environnement urbain adapté à la culture des entreprises du numérique », assure Benoît Pelletier.

Autre signe des ambitions de la Métropole dans ce domaine, elle vient d'élargir les missions de TVT Innovation qui a désormais rang d'agence de développement économique de la Métropole. Elle est en charge de l'attractivité et de la promotion du territoire pour attirer de nouvelles entreprises mais aussi aider les jeunes entreprises toulonnaises à se développer à l'international.

Un hôtel d'entreprises à l'arrière de la gare

« Des possibilités de location de surfaces de bureaux pour de nouvelles entreprises du numérique existent en centre-ville de Toulon, mais ces mètres carrés sont disséminés. Avec la réhabilitation d'un ancien immeuble de la Défense, boulevard du Commandant Nicolas, elles pourront trouver sur 1 600 mètres carrés des espaces partagés et des services mutualisés pour exercer leur activité à proximité les unes des autres», détaille Benoît Pelletier, conseiller municipal de la ville de Toulon, délégué au numérique et co-président de la French Tech Toulon. Au terme d'un appel à projets, Toulon Provence Méditerranée a retenu la société toulonnaise Alcatraz IT pour transformer en hôtel d'entreprises ce lieu désaffecté, près de la gare et du zénith oméga.

Acquis dans un premier temps par la Métropole, il a été cédé à cet opérateur privé qui devrait lancer les travaux fin 2018 pour une mise en service courant 2020. Alcatraz IT a également prévu d'y installer son activité et ses équipes. Environ 2 millions d'euros d'investissements seront nécessaires. « La création de cet hôtel d'entreprises est un ancrage de plus pour l'écosystème numérique en cœur de ville», analyse l'élu.



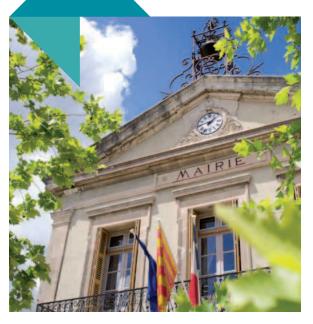
Des parcours couronnés de succès

Difficile de dresser la liste de toutes les entreprises accompagnées dans l'écosystème toulonnais par TVT Innovation, tant elles sont nombreuses. Parmi quelques-unes des plus emblématiques figurent Berceau Magique (boutique en ligne d'accessoires et produits bébés/enfants), Adesim (jeune société d'ingénierie pour les industries de hautes technologies), Egerie Software (éditeur de logiciels spécialisés dans l'analyse et le pilotage intégré des cyber-risques et de la protection des données).

Chez les start-up, les pépinières de TVT Innovation hébergent actuellement Cartesiam (société qui a mis au point le premier assistant de maintenance prédictive pour les équipements industriels), Cor-e (développement d'outils logiciels pour aider les opérateurs dans leurs décisions d'achat/vente sur les marchés de gros de l'énergie), C2Care (développement d'un outil thérapeutique basé sur la réalité virtuelle pour les professionnels de santé).

L'ESSENTIEL

DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES





SERVICES NUMÉRIQUES

OÙ EN SONT LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

Le numérique est omniprésent dans la sphère privée. Il bouleverse les modes de travail, d'échange, de consommation. Il modifie aussi les attentes des citoyens à l'égard des services proposés dans la sphère publique. Ainsi, 70 % des Français jugent prioritaire le développement de l'e-administration et 88 % se disent prêts à utiliser ses services en ligne¹. En parallèle, les collectivités locales doivent se conformer à des obligations légales et réglementaires pour simplifier les démarches des usagers. Ce nouveau cadre crée l'opportunité de répondre aux aspirations des citoyens

en faveur du développement
des services numériques
des administrations: un enjeu de taille
pour elles. La Poste, entreprise publique
et tiers de confiance, qui conduit
sa propre transition numérique,
a procédé à un diagnostic approfondi
des services numériques proposés
aux citoyens par les collectivités locales.
Son ambition? Partager avec les
communes et les intercommunalités
l'état des lieux de cette transformation
et les accompagner dans une nouvelle
relation à l'usager, numérique et
humaine, c'est-à-dire omnicanale.

1. Baromètre Digital Gouv' 2017 d'Ipsos pour Sopra-Steria. 2. Pour l'essentiel, ces obligations s'appliquent aux administrations publiques – et donc aux collectivités locales – en vertu du Code des relations entre le public et l'administration [CRPA]. 3. Le décret n°2018-689 du 1er août 2018 détermine le calendrier d'équipement des collectivités en module.

L'ESSENTIEL EN 3 POINTS

Les défis à relever par les collectivités :

- s'approprier un environnement numérique en transformation ;
- **gérer** ses impacts sur l'organisation des services ;
- transformer le service rendu au citoyen.

Simplification des démarches

LES NOUVELLES OBLIGATIONS²

- Considérer la saisine électronique (SVE) comme ayant la même valeur que la saisine papier.
- Transmettre des accusés d'enregistrement et de réception de la demande, et prendre en compte le délai de réponse imparti, faute de quoi le silence pourrait valoir accord implicite (SVA).
- Simplifier le parcours de l'usager et garantir la transparence des voies de saisine utiles pour les citoyens.
- Fournir un module de paiement en ligne pour permettre et faciliter la souscription de services payants par Internet³.



NUMÉRIQUE

LA RELATION AUX CITOYENS SE TRANSFORME

La mutation numérique des collectivités locales est bel et bien engagée. Toutefois, les défis qu'elles ont encore à relever sont nombreux. Le diagnostic numérique des territoires réalisé par La Poste met en lumière ces enjeux, auxquels s'ajoute celui de l'inclusion numérique des citoyens.



Méthodologie et échantillon

L'étude réalisée par Le Groupe La Poste* repose sur des données collectées de mai à octobre 2018.

9340

communes ont été
auditées en métropole
et en outre-mer,
soit 26 % des communes.
Sur le total des
communes étudiées,
438 intercommunalités
sont représentées,
soit 35 % des EPCI.

Population totale des communes étudiées 19 millions, soit 29 % de la population française.

30,5 % Pour chaque strate de communes, un échantillon représentatif a été audité, soit un taux de représentativité moyen de chaque échantillon de 30,5 %.

Le diagnostic numérique des communes et des EPCI en chiffres

42 % des communes ne sont toujours pas équipées d'un site Internet.

Une commune de moins de **2 000 habitants** sur deux ne dispose toujours pas d'un site Internet.

à titre de comparaison, **plus de 9 EPCI sur 10** donnent accès à un site Internet.

Le site Internet est la première brique pour proposer des services en ligne. Ainsi, pour près d'une commune de 2 000 habitants sur deux, la saisine par voie électronique n'est toujours pas mise en œuvre. De leur côté, les intercommunalités sont très largement équipées de ce premier niveau de services.

Plus de 3 communes sur 10

sont en situation de risque juridique en raison de l'hébergement de leur site Internet.

Les données et les documents des collectivités publiques répondent au régime des Archives publiques. Elles sont donc soumises à un cadre juridique contraignant qui impose une maîtrise de leur conservation, de leur intégrité et de leur traçabilité.

Avez-vous pensé au RGPD⁵? Pour s'y conformer, l'une des pistes est d'adopter la méthode du *privacy by design*. Cela consiste à mettre en place, dès leur conception, des systèmes de traitement des données adaptés aux exigences de protection des données personnelles des utilisateurs.

★

(1) (4)

Près d'un site Internet de commune sur

deux n'est pas adapté à un support mobile (smartphone ou tablette).

L'accessibilité mobile des sites Internet des communes doit être renforcée. On estime que 42 % des Français se connectent le plus souvent à Internet via leur smartphone, contre 38 % via leur ordinateur⁴.







Seulement 5 %

des communes sont équipées d'un module de paiement en ligne.

Les collectivités devront pourtant proposer un service de paiement en ligne au plus tard le 1er juillet 2022.

Un univers de services sécurisés et accessibles en omnicanal

La Poste accompagne les collectivités afin qu'elles se dotent d'une plate-forme de services permettant aux citoyens de réaliser leurs démarches via n'importe quel canal (Internet, guichet, livraison à domicile). L'interface digitale est accessible par le biais d'un identifiant unique (agréé France Connect) et peut être associée à un coffre-fort électronique garantissant la sécurité, la conservation et la traçabilité des données.



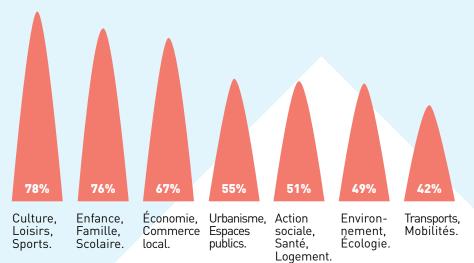
13 MILLIONS

n'utilisent pas ou peu Internet et se sentent en difficulté avec ses usages. Ainsi, la formation des citoyens est une priorité.

Télé-services et principales thématiques

Seules 29 % des communes sont équipées de télé-services. Parmi les communes auditées et équipées d'un site internet, 59 % donnent accès à des démarches d'état civil, 6 % à un télé-service de signalement, 97 % ne donnent pas accès à un compte citoyen. Sur les 3 % de communes disposant d'un compte citoyen, 18 % permettent une identification via France Connect.

Principales thématiques des sites internet des communes *



^{*}Audit numérique des collectivités locales, 2018, Groupe La Poste.

Une plate-forme de services mutualisable au niveau intercommunal

La mutualisation de la plate-forme omnicanale

de services au niveau intercommunal permet de faire bénéficier toutes les communes, y compris les plus petites, d'un même niveau de services aux citoyens. Grâce à la mutualisation, les coûts d'utilisation de la plate-forme sont en outre répartis entre les communes adhérentes.

Glossaire

L'identité numérique

pour se connecter à son compte citoyen et à tous les services en ligne, locaux et nationaux (CAF, Pôle emploi, impôts, Ameli, etc.). L'identité numérique est intégrée à France Connect, l'agrégateur d'identifiants mis en place par l'État pour faciliter et sécuriser les démarches en ligne.

Le compte citoyen

pour accéder aux services en ligne de ma commune dans la même interface, sans avoir à fournir des informations déjà détenues par l'administration.

Un coffre-fort électronique

pour stocker et gérer ses documents personnels et réaliser ses démarches administratives en toute sécurité.

L'omnicanal,

c'est mettre à disposition des citoyens tous les canaux d'accès disponibles (physique, numérique, humain) pour solliciter l'administration ou accéder aux services publics.



⁴ Baromètre 2017 Arcep, Agence du numérique, CGE. ⁵ RGPD (règlement général sur la protection des données), entré en vigueur le 25 mai 2018. ⁶ Chiffres issus des travaux menés dans le cadre de l'élaboration du rapport de la Stratégie nationale pour un numérique inclusif (SNNI), auxquels La Poste a participé. ⁷ Étude CSA pour Les Petits Frères des pauvres, juin 2018. ⁸ Latribune. fr du 31 octobre, « Pour améliorer l'inclusion numérique, repenser les médiations sociales » (interview de Jacques-François Marchandise).

REGARDS CROISÉS

ÉMILIE AGNOUX /
Directrice de l'innovation, du dialogue social et de l'animation managériale du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

« ACCOMPAGNER LES AGENTS ET LES CITOYENS »

« Certains agents sont déjà très à l'aise avec les outils numériques, d'autres en sont beaucoup plus éloignés. D'autres encore, qui les mobilisent quotidiennement dans leur vie personnelle, restent arrimés à des usages datés dans le cadre professionnel. On peut donc commencer par s'appuyer sur les early adopters pour convaincre et accompagner leurs collègues. C'est tout le sens du réseau d'ambassadeurs du numérique que nous avons mis en place à GPSEA, pour sensibiliser et accompagner les agents dans l'appropriation des outils numériques. Cet accompagnement doit être quasi individualisé en fonction des besoins et des usages de chacun. Il en est de même pour les citoyens. Parce que l'obsolescence programmée des compétences sera accélérée, l'accompagnement au numérique est un élément fondamental du développement de la numérisation des services publics. »

Les communes et les intercommunalités doivent opérer leur transformation numérique tout en accompagnant agents et citoyens, dans l'appropriation des usages et les potentialités des outils numériques. Rencontres avec des acteurs engagés.



« LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EST EN ROUTE »

« La ville de Libourne est depuis de nombreuses années inscrite dans un processus de modernisation de son administration (e-administration, SIG, progiciels finances, RH, état civil, élections, site Internet, réseaux sociaux...). Elle compte poursuivre sur cette voie et a entrepris en 2018 l'écriture d'une feuille de route de sa transformation numérique. Première réalisation concrète à venir : la mise en ligne sur les "stores" d'une application mobile citoyenne dont l'objectif est, au-delà des fonctionnalités classiques, d'aller plus loin en matière d'e-administration et de gestion de la relation au citoyen (GRC). Une collectivité qui n'opèrerait pas sa transformation numérique risquerait, à terme, de ne plus être en mesure de remplir ses obligations de services publics et ne plus répondre aux attentes des habitants qui sont de plus en plus connectés. »



« LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA MUTUALISATION »

« Dans leur très grande majorité, les communes, faute de moyens humains et financiers, ne peuvent déployer seules des outils numériques de gestion de la relation aux citoyens. L'intercommunalité, qui est désormais ancrée dans nos territoires et dans les habitudes des usagers, peut favoriser cette démarche et piloter des plateformes de services. Il faut privilégier les passerelles entre les services publics communaux et communautaires pour simplifier les démarches de nos habitants. Il ne faut pas se limiter aux services des collectivités territoriales, mais intégrer aussi à ces plate-formes des interconnexions avec les autres services publics, ceux de la CAF notamment. Ainsi impulsée par l'intercommunalité, l'innovation numérique permettra de répondre aux attentes des élus communaux, qui souhaitent maintenir et améliorer le lien entre les services publics et les citoyens sur leur territoire. »

CONTACT

En savoir plus : téléchargez l'étude complète sur groupelaposte.com
Sollicitez un audit personnalisé de votre situation en écrivant à : audit.numerique@laposte.fr



Défendre

les intérêts de l'industrie maritime française

Promouvoir

► l'expertise technologique et industrielle maritime française

Soutenir

le développement harmonieux et la compétitivité de la filière

L'industrie Navale

en mouvement!











CYBERCERCLE FORMATION: UN CADRE DE CONFIANCE POUR FORMER À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Dans le prolongement de l'action qu'il mène depuis 2011 pour rendre plus appréhendables la sécurité numérique, ses enjeux, son cadre institutionnel et réglementaire, et ainsi participer à la diffusion d'une culture de sécurité numérique, le CyberCercle a créé des modules de formation qui permettent d'approfondir ces champs dans un cadre privilégié.

CyberCercleFormation aborde les sujets de cybersécurité dans toutes leurs dimensions et en particulier **stratégiques**, **juridiques et réglementaires**, **de gouvernance et organisationnels**.

CyberCercleFormation s'adresse à trois types de publics :

- ▶ les dirigeants de PME-PMI et les cadres dirigeants non spécialistes de la cybersécurité directions générales, directions marketing, digital, conformité, service juridique ou ressources humaines qui souhaitent mieux maîtriser cette nouvelle dimension indispensable aujourd'hui dans leur champ de compétences ;
- les **RSSI** et **DSI** qui désirent mieux maîtriser les **enjeux juridiques et réglementaires** liés à leurs champ d'action et responsabilités ;
- les élus et cadres territoriaux qui sont aujourd'hui confrontés à la transformation numérique des territoires et des usages, et qui doivent mieux appréhender la sécurité numérique pour assurer un développement pérenne de leurs actions, notamment pour garantir la confiance dans les services numériques qu'ils mettent en œuvre au service des citoyens.

Les modules de formation ont volontairement des **formats courts**, d'une ou de deux journées, afin d'éviter de peser trop lourdement sur les agendas.

CyberCercleFormation propose quatre modules de formations :

- La cybersécurité au cœur de la transformation numérique des entreprises pour les Top managers de PME/ETI, professions libérales et activités de conseil
- ▶ La cybersécurité au cœur de la transformation numérique des collectivités pour les élus, directions des services généraux, directions métiers
- La cybersécurité des systèmes industriels pour les Top managers de PME/ETI, directions générales de service de collectivités, directions métiers, acheteurs et juristes
- Réglementation, juridique et cybersécurité pour les risques managers, directions de la conformité, Top managers, directions des services généraux

Les formateurs de CyberCercleFormation sont tous des **professionnels** spécialistes de la cybersécurité et dotés de qualités de pédagogue qui leur permettent de transmettre leurs savoirs de façon efficiente, en adéquation avec leur auditoire. Des **représentants des institutions publiques** viennent apporter un éclairage sur des sujets définis, permettant aux participants un accès à une expertise institutionnelle et un échange personnalisé avec les représentants de l'État en charge de ces questions.

En parallèle des sessions inter-entreprises qui seront mises en place à partir de janvier 2019 à Paris et en région, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, le CyberCercle peut définir et mettre en œuvre des formations et séminaires au sein de votre organisation, en les adaptant aux besoins et aux profils de vos collaborateurs.

Réalisation impression : S.I.M. Publicité - Photo d'illustration @

LE CYBERCERCLE : UN CADRE DE CONFIANCE POUR DÉCRYPTER LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Créé en 2011, le CyberCercle est un cercle de **réflexion**, **d'expertise et d'échanges** sur les questions de la confiance et de la sécurité numérique, placé sous la dynamique de parlementaires et d'élus locaux, avec le soutien des institutions de l'Etat en charge de ces questions.

Plate-forme favorisant le dialogue public-privé, il est un cadre de confiance à destination de l'ensemble des acteurs aujourd'hui concernés par le numérique et de ceux qui s'engagent dans des programmes de transformation numérique - entreprises, organismes publics ou collectivités. Il leur permet ainsi de mieux appréhender les dimensions de sécurité numérique indispensable à leurs activités, de décrypter les politiques publiques, françaises et européennes qui les concernent, tout en leur permettant de se créer un réseau de confiance sur ces sujets.

Dans cet objectif, le CyberCercle organise depuis 2012 **des petits-déjeuners-débats mensuels** à Paris et à partir du second semestre 2019 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il a également créé depuis 2013 des **journées de rencontres à Paris ou en région**, événements fédérateurs qui rassemblent les acteurs institutionnels et privés de la cybersécurité et l'écosystème sectoriel ou local concerné :

- les Rencontres Parlementaires de la Cybersécurité #RPCyber dont la 7^{ème} édition se déroulera en novembre 2019 à Paris :
- des Rencontres territoriales dans le cadre du Tour de France de la Cybersécurité lancé en janvier 2018.
 En 2019, le #TDFCyber fera ainsi étape à Bourges, Pau, Toulon, Lannion, Dijon, Lyon et Nantes;
- des Rencontres sectorielles, et notamment celles sur le maritime avec les Rencontres Parlementaires Cybersécurité & Milieu Maritime et les Rencontres Sécurité Numérique - Sécurité Portuaire (SNSP).
 Prochain RDV : la 5ème édition des #RPCyberMaritime le 28 juin 2019 à Lannion.

Le CyberCercle édite également une lettre d'information « Cybersécurité et Politiques Publiques » qui traite à chaque numéro d'un sujet déterminé, à travers des articles courts rédigés par des experts et accessibles à tous. Après les numéros sur le maritime et les collectivités territoriales, les deux prochains seront dédiés aux objets connectés (2ème trimestre 2019), à la santé (3ème trimestre 2019) et à l'Europe (4ème trimestre). Un numéro spécial dédié au TDFCyber2019 viendra clôturer cette année.





MERCI À NOS PARTENAIRES





























CESIN







PARTENAIRES MEDIA









